



Dossier d'inscription scolaire

Année scolaire 2024-2025

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
DECISION DE LA COMMISSION	
Affectation ☐ MATERNELLE BEAUMER ☐ MATERNELLE JOSEPH DAUMAIN ☐ ELEMENTAIRE PIERRE ET MARIE CURIE ☐ ELEMENTAIRE JOSEPH DAUMAIN	Fait à MONTs , le Le Maire,

ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance / / Commune de naissance :

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

Adresse :

Code postal : Ville :

Ecole précédente où était scolarisé l'enfant :

Ville :

SOUHAIT

☐ MATERNELLE BEAUMER ☐ ELEMENTAIRE PIERRE ET MARIE CURIE
☐ MATERNELLE JOSEPH DAUMAIN ☐ ELEMENTAIRE JOSEPH DAUMAIN

Niveau de classe

☐ PS ☐ MS ☐ GS ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2

L'inscription en petite section de maternelle concerne uniquement les enfants nés en 2021.

Y a t'il une fratrie dans le même groupe scolaire ? ☐ Oui ☐ Non

AUTRES INSCRIPTIONS (à titre informatif)

☐ Périscolaire du matin ☐ Périscolaire du soir ☐ Transport scolaire

⚠ Les inscriptions au périscolaire et au transport scolaire sont à effectuer auprès de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre.

☐ Restaurant scolaire

⚠ L'inscription au restaurant scolaire est distincte de l'inscription à l'école. Un autre formulaire disponible sur le site internet de la ville doit être complété et retourné en mairie.

SITUATION FAMILIALE

Situation de famille des deux parents

- ☐ Mariés ☐ Pacsés ☐ Concubinage
☐ Séparés ☐ Divorcés ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve)

En cas de divorce ou de séparation, indiquez le lieu de résidence principale de l'enfant* :

- ☐ Chez la mère ☐ Chez le père ☐ Garde alternée

** En cas de garde alternée ou de séparation sans ou en attente de jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant, merci d'établir une attestation sur l'honneur signée des deux parents précisant l'adresse de référence pour la scolarité de l'enfant.*

Responsable légal 1

- ☐ Autorité parentale
☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Nom : Nom de naissance :

Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

 portable  professionnel

Adresse mail : @

Responsable légal 2

- ☐ Autorité parentale
☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Nom : Nom de naissance :

Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

 portable  professionnel

Adresse mail : @

FRATRIE

A renseigner uniquement pour les frères et sœurs scolarisés en maternelle et en élémentaire.

NOM - PRENOM	NIVEAU DE CLASSE 2024-2025	ECOLE

DECLARATIONS / AUTORISATIONS

Je soussigné(e), Madame / Monsieur

Responsable légal de l'enfant : (Nom, prénom)

- Certifie l'exactitude des renseignements portés sur le dossier.
 - Certifie avoir souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile individuelle accident corporel et m'engage à le fournir sur demande de la mairie.
 - Certifie sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement, en accord avec l'article 372-2 du Code Civil, à l'égard « des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant ».
 - ☐ Autorise ☐ N'autorise pas
 - mon enfant à être photographié et/ou filmé par les services municipaux dans le cadre d'événements organisés dans l'établissement scolaire et lors de sorties scolaires sur le territoire communal.
 - l'utilisation et la diffusion de ces photographies ou vidéos pour l'ensemble des publications ou expositions au sein de l'école et de la ville de MONTs dans le cadre de ses actions de communication institutionnelle (revue municipale, site internet, ENT et films institutionnels).
- L'autorisation de photographier et de filmer mon enfant est valable pour la durée de sa scolarité dans l'école. Les images seront conservées 5 ans.
- Déclare être informé que la Mairie de Monts collecte ces données au sein d'un traitement informatique, dans l'unique objet de répondre à ma demande d'inscription scolaire et à des fins d'évaluation des politiques publiques concernées (politique éducative, rythmes scolaires...).
 - M'engage à signaler tous changements modifiant les indications mentionnées dans le dossier.



Le.....,

Signature du responsable légal 1

Le,

Signature du responsable légal 2

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique fondé sur l'exercice d'une mission d'intérêt public (la gestion des effectifs scolaires et l'évaluation des politiques publiques). Le recueil de ces données est obligatoire afin de procéder à l'inscription. La diffusion de ces données personnelles et médicales est strictement limitée aux personnels habilités par l'administration de la Mairie de Monts. Les données à caractère personnel seront conservées durant toute la durée de la scolarisation de l'enfant. Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » N°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de limitation, des données qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Délégué à la protection des données : par courrier en écrivant à l'adresse postale suivante : Hôtel de Ville – 2 rue Maurice Ravel – 37260 MONTs ou à l'adresse électronique suivante : dpo@recia.fr. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Nom de l'enfant :

Prénom :

PIECES A FOURNIR

- ☐ Le présent dossier complété
- ☐ Copie intégrale du livret de famille
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du responsable légal (gaz, électricité, eau, téléphone fixe, quittance de loyer...)
- ☐ Copie des pages de vaccination du carnet de santé (à jour)

Pièces supplémentaires :

- ☐ Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé précédemment dans un autre établissement scolaire
- ☐ Demande de dérogation hors commune complétée
- ☐ Extrait du jugement de divorce fixant la résidence principale de l'enfant ou justificatif de garde
- ☐ En cas de séparation : courrier attestant de l'adresse de référence pour la scolarité de l'enfant signé par les deux parents (joindre obligatoirement copie de la pièce d'identité du/des parents).

 **Les dossiers incomplets ne seront pas traités**

INFORMATIONS

Après l'enregistrement du dossier par le service scolarité et son passage en commission, un certificat d'inscription scolaire sera transmis aux parents par mail. L'inscription ne sera définitive que lorsque l'admission à l'école sera faite auprès du Directeur ou de la Directrice de l'école.

Le présent dossier doit être complété, signé et retourné accompagné des pièces à fournir :

Du 12 janvier au 23 février 2024

Par mail : administration@monts.fr

Par voie postale : 2 rue Maurice Ravel 37260 MONTs

Ou déposé dans le hall de la Mairie

Pour tout renseignement

02.47.34.11.83 ou administration@monts.fr



VILLE DE
Monts